

COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

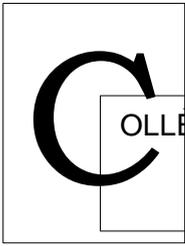
Plan d'hygiène Corona pour le Lycée Français

Version du 31/08/2020

(Complément du plan d'hygiène conformément à l'article 36 de la loi allemande sur la protection contre les infections)

CONTENU

1. Hygiène personnelle
2. Hygiène des locaux : salles de cours, salles de cours spécialisés, espaces de détente, locaux administratifs, salle des professeurs, couloirs
3. Hygiène dans les locaux sanitaires
4. Protection contre les infections pendant les pauses
5. Protection contre les infections pendant les cours
6. Protection contre les infections pendant les cours d'éducation physique et sportive
7. Protection contre les infections pendant les cours de musique, de chorale, d'orchestre et les répétitions de théâtre
8. Personnes présentant un risque plus élevé d'une évolution grave de la COVID-19
9. Conférences et réunions
10. Cantine
11. Obligation de déclaration



COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

Remarque préliminaire :

Conformément à l'article 36, en liaison avec l'article 33 de la loi allemande sur la protection contre les infections, toutes les écoles disposent d'un plan d'hygiène scolaire, dont les points forts sont réglementés, conformément à la loi allemande sur la protection contre les infections, afin de contribuer à la bonne santé des élèves et de toutes les personnes concernées, grâce à un environnement hygiénique.

Tous les employés des écoles, les autorités scolaires, tous les élèves et toutes les autres personnes travaillant régulièrement dans les écoles sont, en outre, tenus d'observer attentivement les instructions d'hygiène des autorités sanitaires ou de l'Institut Robert Koch.

1. Hygiène personnelle (voir annexe : les 10 conseils d'hygiène les plus importants)

Le nouveau coronavirus est transmissible de personne à personne. La principale voie de transmission est l'infection par gouttelettes (par exemple, en parlant, en toussant et en éternuant).

Cela se fait surtout directement via les muqueuses des voies respiratoires. De plus, la transmission est également possible de manière indirecte par les mains qui sont alors mises en contact avec les muqueuses de la bouche et du nez ou la conjonctive. La transmission par des surfaces contaminées (infection par contact) est considérée comme peu probable selon les avis d'experts actuels, mais ne peut être totalement exclue.

Principales mesures

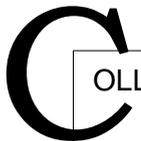
- Hormis pendant les cours et la tenue des séances de soutien et du suivi supplétifs, l'obligation du port du masque dans les locaux fermés est en vigueur dans tous les établissements.

Toutefois, cela ne doit pas conduire à réduire inutilement la distance. Malgré la protection par masque, il est toujours obligatoire de respecter les règles d'hygiène en vigueur, notamment les recommandations actuelles de l'Institut Robert Koch et du Centre fédéral allemand pour l'éducation à la santé.

Après avoir été **retiré, le masque**, doit être ranger dans le cartable ou une poche des vêtements de préférence dans un petit sac en plastique. Les masques doivent être lavés quotidiennement à au moins **60 degrés** et être ensuite séchés.

L'hygiène de base, y compris l'hygiène des mains :

- La mesure d'hygiène la plus importante est le lavage régulier et soigneux des mains avec du savon (voir également www.infektionsschutz.de/haendewaschen/), en particulier après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, après avoir utilisé les transports publics, après avoir touché des rampes d'escaliers, des poignées de porte, des poignées de maintien, etc., avant et après avoir mangé, avant de mettre et d'enlever un masque de protection, après être allé aux toilettes.
- Désinfection des mains : une désinfection correcte des mains est particulièrement utile lorsqu'il n'est pas possible de se laver les mains soigneusement. Pour ce faire, il faut mettre du désinfectant en quantité suffisante sur la main sèche et se masser les mains pendant environ



COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

30 secondes jusqu'à ce qu'elles soient complètement sèches (voir également www.aktion-sauberehaende.de).

- Ne touchez pas le visage, en particulier les muqueuses, avec vos mains, c'est-à-dire ne touchez ni la bouche, ni les yeux, ni le nez.
 - Si possible, ne touchez pas les objets accessibles à tous tels que les poignées de porte ou les boutons d'ascenseur avec toute la main ou tous les doigts mais utilisez vos coudes, si nécessaire.
 - Comportement en cas de toux et d'éternuements : tousser et éternuer dans le creux du bras font partie des mesures préventives les plus importantes ! Gardez la plus grande distance possible lorsque vous tousssez ou éternuez. Il est même préférable de se détourner.
- Observation de l'état de santé des élèves et du personnel afin de détecter à temps les symptômes de la maladie.

2. Hygiène des locaux

En salle de classe, chaque élève garde la place qui lui est destinée par le plan de classe (par le pp).

Des déchets personnels (masques, mouchoirs) doivent être rangés dans des petits sacs en plastique et être jetés dans les poubelles fermées dans les couloirs, à la fin du cours.

La pandémie du Covid19 impose une aération régulière des salles de classe **pendant les cours**. Voici la façon la plus efficace:

1. Inclinez toujours **les deux fenêtres** qui se trouvent sur la même rangée verticale afin de permettre une circulation de l'air.
2. Ouvrez plusieurs paires de fenêtres à la fois.
3. Créez un courant d'air en ouvrant la porte de la salle si vous voulez éviter une aération permanente. Répétez ce geste plusieurs fois pendant le cours.
4. Veillez à fermer les fenêtres à la fin de la journée pour éviter l'entrée de pigeons.

ATTENTION: Ne démontez jamais les fenêtres. Risque d'accident!

Les règles de distance et d'hygiène doivent également être respectées dans la **salle des professeurs**. Le port du masque est conseillé mais pas obligé si une distance suffisante peut être respectée.

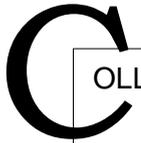
Le secrétariat et le CDI disposent de vitres en plexiglas qui sont montées sur le comptoir.

Pour le *Bureau de la Vie scolaire*, la règle est que les élèves ne peuvent pas entrer, mais doivent rester debout à la distance appropriée devant l'entrée.

Nettoyage

La norme DIN 77400 (Services de nettoyage des bâtiments scolaires - Exigences en matière de nettoyage) doit être respectée.

Elle définit les principes d'un nettoyage scolaire contractuel, respectueux de l'environnement et hygiénique, en tenant compte des développements actuels de la technologie et des méthodes de



nettoyage des bâtiments ainsi que des exigences légales de la loi allemande sur la protection contre les infections.

En outre, les dispositions suivantes s'appliquent :

En général, l'infectiosité des coronavirus sur les surfaces inanimées diminue rapidement en fonction des matériaux et des conditions environnementales telles que la température et l'humidité. Jusqu'à présent, il n'y a aucune preuve de transmission par les surfaces dans les zones publiques.

Cela vaut également pour les surfaces auxquelles on attribue des propriétés antimicrobiennes, car là aussi les sécrétions et les salissures doivent être éliminées mécaniquement.

Contrairement au nettoyage, la désinfection de routine des surfaces dans les écoles n'est pas recommandée par le RKI, même dans le cadre de la pandémie actuelle de COVID. Ici, un nettoyage adéquat est actuellement suffisant.

Les zones suivantes doivent être nettoyées par le personnel de nettoyage de manière particulièrement soignée et plus d'une fois par jour (l'entreprise de nettoyage a reçu des instructions en ce sens) :

- poignées de porte, de tiroir et de fenêtre ainsi que l'encadrement des portes
- volées d'escaliers et mains courantes
- interrupteurs
- tables
- photocopieuses
- et toutes les autres zones des poignées (s'applique également aux poignées des chasses d'eau des toilettes)

Des contrôles réguliers sont effectués quotidiennement pour le compte de la direction de l'école. (voir l'annexe : Mesures d'hygiène de la société Petersohn pour la protection contre le Covid 19)

3. Hygiène dans les locaux sanitaire (voir annexe 1 : les conseils d'hygiène les plus importants)

Des distributeurs de savon liquide et des serviettes jetables en quantité suffisante sont fournis dans tous les locaux sanitaires et sont régulièrement remplis.

Afin d'éviter qu'un trop grand nombre d'élèves ne se trouvent en même temps dans les locaux sanitaires, un enseignant contrôlera l'entrée des toilettes.

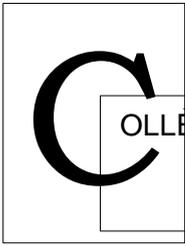
À l'entrée des toilettes, un avis clairement visible est affiché indiquant que seuls quelques élèves sont autorisés à être aux toilettes en même temps (deux personnes au maximum).

4. Protection contre les infections pendant les pauses

Pendant les pauses **tous les élèves** descendent dans la cour (ou sur le parvis, pour les classes 10 à 12). Les élèves doivent éviter de se mélanger avec des élèves d'autres classes.

5. Protection contre les infections pendant les cours

Dans la mesure du possible, les cours doivent être dispensés dans des groupes de travail fixes afin de limiter les contacts étroits à un nombre raisonnable de personnes. L'objectif est de modifier le moins possible la répartition des groupes de travail dans les salles. Il est demandé à chaque enseignant de



COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

préparer les salles de classe en conséquence (par exemple, l'aération) et de contribuer activement à leur propreté.

- En salle de classe, chaque élève garde la place qui lui est destinée par le plan de classe (par le pp).
- Quand l'élève est assis(e) à sa place il peut retirer son masque s'il le souhaite.
- Le port de masque est conseillé pendant des phases de travail en groupe ou en binôme.
- Les élèves ne doivent partager ni nourriture, ni objets.

6. Protection contre les infections pendant les cours d'éducation physique et sportive

Les cours de sports se déroulent dans le respect des règles de distanciation et des aspects suivants:

1. Les cours auront lieu de préférence en plein air.
2. Pendant les cours en salle de sport il faut surtout
 - a.) veiller à une aération suffisante du gymnase
 - b.) les douches ne doivent pas être utilisées
 - c.) les toilettes peuvent être utilisées
 - d.) le gymnase peut être utilisé par plusieurs groupes si les murs séparatoires sont installés et une aération efficace est effectuée
3. Dans les cabines de rechange, une aération efficace doit être effectuée, elles doivent être nettoyées tous les jours, à la fin des cours de sport
4. Avant d'entrer dans le gymnase les élèves et les professeurs doivent se désinfecter les mains.

7. Protection contre les infections pendant les cours de musique et de théâtre

Pendant les cours de musique et de théâtre il faut éviter tout contact physique .

1. Les salles doivent être assez grandes pour respecter la distance entre les élèves.
2. Les salles doivent être aérées régulièrement.
3. Il faut éviter de partager des objets, instruments ou accessoires.
4. Avant d'entrer dans les salles de cours, les élèves et les professeurs doivent se désinfecter les mains.

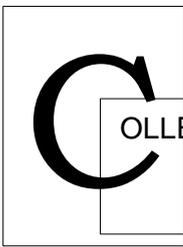
8. Personnes présentant un risque plus élevé d'une évolution grave de la COVID-19

Groupes à risque

Qui, parmi les élèves, appartient aux groupes à risque ? (voir lettre du Sénat en date du 17 avril 2020)

Les élèves qui seraient particulièrement exposés à une infection par la Covid-19 en raison d'antécédents médicaux spécifiques (par exemple, pathologies pulmonaires préexistantes, mucoviscidose ; traitement immunosuppresseur, cancer, dons d'organes, etc.), doivent être spécialement protégés lors des examens.

En outre, des précautions particulières peuvent être prises si des personnes vivant dans le foyer de l'élève appartiennent à un tel groupe à risque avec un risque accru de mortalité.



COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

Les élèves du Lycée Français qui sont concernés par ce problème doivent contacter la direction de l'école.

Qui, parmi le personnel fait partie des groupes à risque ? (voir lettre du Sénat en date du 17 avril 2020)

Une demande correspondante sera faite par le collège pour s'assurer que l'enseignement sera bien dispensé.

« ... enseignants faisant partie des groupes à risques spéciaux (voir aussi :

https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Risikogruppen.html)

ne seront pas appelés à travailler dans l'école, c'est-à-dire même pas à faire passer les examens.

À Berlin, cela s'applique aux agents de plus de 60 ans, aux agents souffrant de certaines maladies chroniques préexistantes et, en plus des recommandations du RKI, aux agents enceintes et aux agents gravement handicapés et assimilés. (...)

L'école est dirigée par des agents qui n'appartiennent pas à un groupe à risque, qui ne sont ni malades, ni en quarantaine et qui ne sont pas en congés pour des raisons précises. Ce personnel peut être déployé de manière flexible lors de l'ouverture.

Les employés des groupes à risque sont également en service. Ils doivent soutenir les processus scolaires autant que possible en télétravail. (...)

Les employés des groupes à risque peuvent reprendre leurs activités respectives expressément à leur propre demande après avoir évalué leur propre état de santé. Dans ce cas, ils doivent soumettre une déclaration écrite informelle à la direction de l'école indiquant qu'ils sont prêts à travailler à l'école. »

9. Conférences et réunions

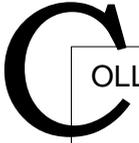
Les conférences doivent être limitées au strict nécessaire. Il faut veiller à maintenir la distance minimale. Les vidéoconférences ou les téléconférences sont à privilégier.

10. Cantine

A partir de la rentrée 2020/21 la cantine reprend son service régulier. Pour éviter trop de proximité entre les élèves, il y a un deuxième point pour ranger la vaisselle usagée, à l'extérieur de la cantine. Le masque est obligatoire tant que les élèves ne sont pas installés à table. Après chaque service les tables sont nettoyées et désinfectées. Les élèves d'une classe doivent éviter de se mélanger avec les élèves d'une autre classe.

11. Obligation de déclaration

En raison de l'ordonnance sur l'obligation de déclaration du coronavirus, en liaison avec les articles 8 et 36 de la loi allemande sur la protection contre les infections, tant la suspicion d'une maladie que l'apparition de cas de COVID-19 dans les écoles doivent être signalées au service de la santé.



COLLÈGE FRANÇAIS
Fondé en 1689

Französisches Gymnasium
Lycée Français de Berlin

Si des symptômes de la Covid-19 pertinents devaient apparaître pendant l'enseignement en classe chez les élèves ou les employés de l'école, les élèves devront alors être conduits dans une pièce séparée (espace de détente avec canapé, située entre les bureaux de l'administration allemande) jusqu'à ce que leurs parents viennent les chercher.

Les employés présentant des symptômes sont priés de quitter les locaux de l'école.